Première année — N° 37 — Dimanche 9 octobre 1864

LE SAUVEUR DES PEUPLES

ABONNEMENTS
Bordeaux (ville).—Un an.... 6 fr.
Départements et Algérie... 7 fr.
Etranger continental....... 10 fr.
Amérique, pays d'outre-mer. 14 fr.
Bordeaux (ville).—Six mois. 3 fr. 50
Départements et Algérie... 4 fr.

Les abonnements se paient d'avance dans les bureaux ou en mandats sur la poste au nom du directeur-gérant.

Les abonnements partent du 1er février et du 1er août.

Aux personnes qui s'abonnent dans le courant de l'année, on envoie les numéros parus.

Un numéro séparé, pris au bureau, 10 c.; hors du bureau, 15 c.; par la poste, 20 c.

PROPAGATEUR DE L'UNITÉ FRATERNELLE
PAR LE SPIRITISME
JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Bureaux à Bordeaux, cours d'Aquitaine, 57

Dépôts : à Bordeaux, chez les principaux libraires et à Paris, chez LEDOYEN, libraire, 31, Galerie d'Orléans, Palais-Royal.

DIRECTEUR-GÉRANT : A. LEFRAISE

AVIS
Les lettres ou envois quelconques non affranchis seront refusés.

Les communications ou articles de fond envoyés par des collaborateurs bienveillants, seront soumis à l'examen du comité de rédaction et inscrits à tour de rôle, s'il y a lieu de les insérer.

Il sera rendu compte des ouvrages pour ou contre le Spiritisme, lorsque deux exemplaires nous auront été remis.

CHARITE	FRATERNITÉ UNIVERSELLE	VÉRITÉ
Tu aimeras ton prochain comme toi-même. (Matthieu, XXII, v. 39.)	Que tous ne soient qu'un. (Jean, XVII, v. 21.)	Je suis le chemin, la vérité et la vie. (Jean, XIV, v. 6.)

UNE BROCHURE ANONYME

LE SPIRITISME EST-IL CONCILIABLE AVEC LE CATHOLICISME?

(Suite et fin.)

Ayant démontré, avec l'appui des textes, sacrés le degré de confiance que les lecteurs doivent accorder aux épigraphes choisies par l'auteur souterrain de cet opuscule, nous nous demandons s'il est utile de nous livrer à son examen. Les marchands savent d'ordinaire parer leur marchandise, tout le monde le sait; ils font étalage de ce qu'ils ont de plus beau pour attirer le regard du public et exciter son désir. Il en est de même de la brochure anonyme. Le plus exact est consigné en épigraphes; amis lecteurs, jugez du reste.

Pour nous, qui avons eu la patience de la lire jusqu'au bout, nous l'avons annotée en marge de tant d'observations, qu'une publication spéciale serait nécessaire pour réfuter une à une toutes les citations erronées ou faussement appliquées qui y fourmillent. Nous éviterons à nos lecteurs l'ennui de voir déballer devant eux tout le bagage ou plutôt toute la pacotille scientifique du mystérieux auteur, bien qu'elle provienne, sans doute, de la fabrique d'un docteur en théologie, une de nos vieilles connaissances.

Nous nous bornerons donc à faire ressortir quelques passages du nouveau libelle qui vient d'être lancé contre la doctrine spirite, en forme de proclamation. L'auteur s'exprime ainsi :

« Spirites! bornez-vous à rechercher dans la religion les choses dont Dieu ne nous a pas défendu l'examen. Quant aux *mystères* dont la connaissance appartient à Dieu seul et dans lesquels nous ne saurions nous efforcer de pénétrer sans la hardiesse la plus téméraire, respectez-les et gardez-vous de toucher au voile qui les couvre. Sachez que Dieu, par une sagesse digne de sa nature, a rendu impossible la connaissance de tout ce qu'il nous a défendu d'examiner, et que c'est en vain que vous voudriez ne pas lui obéir à cet égard; ce manque de respect pour ces ordres serait parfaitement infructueux pour vous. C'est là une marque de la bonté de Dieu aussi bien que de sa sagesse, et nous devons lui rendre grâces de ce que, par les commandements qu'il nous a donnés là-dessus, il nous épargne des peines infinies. »

Nous devons, suivant notre adversaire, nous borner à rechercher dans la religion les choses dont Dieu ne nous a pas défendu l'examen. De quelle religion veut-il parler? Est-ce de celle enseignée par l'Eglise infaillible, par l'organe de ses ministres, ou bien de la religion chrétienne, dont l'Ecriture est la base? Voyons l'accord qui existe entre ces deux religions?

L'auteur anonyme, à l'instar de l'Eglise romaine, dit aux spirites qui ont reçu le baptême par les mains d'un prêtre : « *Quant aux mystères dont la connaissance appartient à Dieu seul..... respectez-les et gardez-vous de toucher au voile qui les couvre.* »

La religion qui a pour base la parole du Christ, nous dit précisément le contraire de cette invention humaine.

Ecoutez ce que dit Saint-Paul à ce sujet :

« Ma parole et ma prédication n'ont point consisté dans des discours pathétiques de la sagesse humaine, mais dans une démonstration d'esprit et de puissance, afin que votre foi fût fondée non sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu. Or, nous prêchons la sagesse entre les parfaits, une sagesse, dis-je, non de ce monde, ni des princes de ce monde qui vont être anéantis; mais nous prêchons la sagesse de Dieu, qui était un *mystère*, c'est-à-dire une chose cachée, que Dieu avait destinée, avant les siècles, pour notre gloire, et qu'aucun des princes de ce monde n'a connue, car s'ils l'eussent connue, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de gloire.

« Mais, comme il est écrit, ce sont des choses que l'œil n'avait point vues, que l'oreille n'avait point entendues et qui n'étaient point venues dans l'esprit de l'homme et que Dieu avait préparées à ceux qui l'aiment.

« Mais Dieu nous les a révélées par son Esprit; CAR L'ESPRIT SONDE TOUTES CHOSES, MÊME CE QU'IL Y A DE PLUS PROFOND EN DIEU *(Nobis autem revelavit Deus per spiritum suum; spiritus enim omnia scrutatur, etiam profunda Dei)*. (Ire *Ép. aux Corinth.*, v. 4 et suiv.) »

Si l'Eglise *infaillible*, en défendant de chercher à approfondir les *mystères* de la religion, est dans le vrai, Saint-Paul dit évidemment un mensonge; et si Saint-Paul propage une erreur, il est d'autant plus coupable qu'il dit ailleurs (*Ép. aux Galates*, ch. I, v. 8) : « Si quelqu'un vient vous prêcher un autre Evangile que celui que nous vous avons annoncé, quand ce serait nous-même *ou un ange du Ciel*, qu'il soit anathème. » *Sèd licet nos, aut angelus de Cœlo evangeliset prœterquàm quod evangelisamus vobis, anathema sit.*

Saint-Paul annonçait bien lui-même que les anges du Ciel (ce que nous appelons les bons Esprits), se communiquent aux hommes, puisqu'il l'annonce aux Galates d'une manière si formelle.

Nous ne pensons pas que Saint-Paul ait eu l'intention de tromper ceux qu'il était chargé d'enseigner. Du reste, il l'affirme lui-

même : « Dans les choses que je vous écris, dit-il (*Galates*, v. 20), je proteste devant Dieu que je ne mens point. (*Quæ autem scribo vobis, ecce coràm Deo quia non mentior.*)

Nous avouons franchement notre faiblesse, si c'en est une, nous ajoutons plus de confiance à la sincérité de Saint-Paul qu'à l'auteur de la brochure et même qu'à la doctrine de l'Eglise infaillible ; en conséquence, nous décidons que si Saint-Paul ne ment point, ceux qui le démentent sont des imposteurs et, pour nous servir de l'expression de nos contradicteurs, de *faux docteurs*, des *Esprits infernaux*, et qu'il ne faut point ajouter foi à leurs *mensonges* puisqu'ils prêchent un autre Evangile, une autre vérité que celle annoncée par Saint-Paul.

Mais une simple observation sur cette tirade boursoufflée suffit, en dehors des textes de l'Ecriture, pour montrer la faiblesse de raison de son auteur. « Sachez, dit-il, que *Dieu a rendu impossible* la connaissance de tout ce qu'il nous a défendu d'examiner. —Qui est-ce qui le lui a dit? Ce n'est pas Saint-Paul, qui dit le contraire. Est-ce donc Saint-Pierre? Non, car il devait prêcher la même doctrine que Saint-Paul. Cela ne peut venir alors que d'une doctrine diabolique. »

Enfin, si Dieu a rendu *impossible* cette connaissance, si les recherches à cet égard doivent être *parfaitement infructueuses* pour les spirites, à quoi bon vous exténuer à défendre de rechercher ce qu'il est impossible de connaître et de trouver?

Ce qui nous a fait reconnaître l'auteur voilé, c'est que malgré le soin qu'il a pris de se cacher, il montre le bout de... sa corne, en voulant nous mordre au talon.

Qui ne le devinera pas à la lecture de ce dernier passage?

« Rappelez-vous, Messieurs, que la vérité ne saurait être multiple, qu'elle existe de toute éternité et qu'elle s'est révélée aux hommes par Moïse et Jésus-Christ..... »

Nous sommes de cet avis et croyons la trouver dans Saint-Paul, plus haut cité. Nous croyons de plus qu'elle doit se révéler aussi par « l'Esprit qui nous conduira dans toute la vérité et nous annoncera les choses à venir » (Jean XVI, v. 13) ; c'est la troisième révélation.

« ...Si donc la vérité est *une*, ne souffrez point un langage qui se trouve en désaccord avec la sainte Ecriture et la vénérable Tradition, qui sont aussi sacrées, aussi dignes de nos respects et de notre amour que le Dieu qui ne change jamais. Cessez, cessez d'usurper plus longtemps les dénominations dérisoires et fallacieuses de *Lumière pour tous*, de *Sauveur des Peuples*. Votre prétendue lumière n'est que ténèbres, et au lieu de sauver les peuples, vous les perdez ; car, sachez que la vraie, la seule *lumière* est *celle qui éclaire tout homme venant en ce monde* (Jean I, v. 9) ; que le vrai, l'unique *Sauveur des Peuples* est celui qui fut promis à Adam d'abord, puis à Abraham, à Isaac, à Jacob, et enfin à Moïse..... »

Avant ce paragraphe, nous trouvons cette phrase significative : « Ici, pour le moment, se termine notre tâche, » pensée qui nous annonce que l'auteur n'a pas encore tout dit sur ce sujet, mais qu'il y reviendra *dans un autre moment*. C'est une promesse qui nous a déjà été faite, dans un cours public ; nous espérons qu'elle sera tenue.

Pour le moment, nous terminerons là, nous aussi, notre examen, nous réservant de réfuter, quant au fond, la brochure anonyme, en même temps que les arguments qui seront reproduits dans un cours oral et officiel.

En faut-il davantage pour faire deviner, sous le masque, l'éminent théologien qui s'est tant évertué à nous prouver que le *Diable existe?*

N'est-ce pas à lui qu'est applicable la citation des *faux docteurs venant enseigner, par hypocrisie, le mensonge des doctrines diaboliques?*

EXTRAITS DES COMMUNICATIONS QUI SUIVENT LA BROCHURE

Dans la cinquième communication, signée Laurent, qui fait suite à la brochure, nous trouvons ce passage que nous signalons :

« *Aucun esprit ne revient sur cette terre après la mort du corps*. Ceux qui tiennent ce langage sont des esprits *infernaux* qui cherchent à induire les hommes en erreur, *afin de les compromettre devant Dieu*, qui leur a donné pour règle et pour guide *son épouse, la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine*...... »

Si l'Esprit dit vrai, la sainte Eglise est dans le faux lorsqu'elle tolère qu'on *dise des messes* (de diverses qualités, suivant les prix) *pour les revenants ou les âmes en peine*. C'est alors une audacieuse exploitation de la crédulité vulgaire, par les Esprits *infernaux* incarnés, dont le but est sans doute moins *de compromettre devant Dieu* les âmes qu'ils prétendent diriger, que pour augmenter leur *casuel*.

Le même Esprit ajoute :

« Gardez-vous bien de vous laisser tromper; unissez-vous à l'Eglise, suivez ses conseils, *soutenez-la, défendez-la*, et vous serez sûrs d'obtenir de bonnes communications *qui ne proviendront pas de Satan, mais bien des bons Esprits.* »

L'Esprit recommande de s'unir à l'Eglise pour la soutenir et la défendre. C'est une preuve qu'elle manque de force morale pour se soutenir toute seule ; l'Esprit comprend sa caducité.

Dans la sixième communication, signée Saint-Augustin, on lit :

« . . . L'Esprit de vérité, qui est l'*Esprit de Dieu, ne communiquera jamais avec un simple mortel*... »

Mais le prêtre, n'étant pas un simple mortel, s'est donné le privilége de communiquer avec lui. Nous en avons indiqué plus haut la cause : le casuel. Cependant l'Esprit continue la phrase par cette restriction digne d'un disciple de Saint-Ignace : « ... *Si ce n'est pour lui inspirer* mentalement des choses qui sont nécessaires pour le salut de son âme et non pour déclarer et donner des enseignements erronés et contraires à la doctrine du Christ. »

Comme on le voit par les deux membres séparés de cette phrase jésuitique, le principe absolu qui repousse la communication se trouve bientôt mitigé par une sorte d'exception, une porte de derrière qu'ont toujours soin de se ménager les gens de la secte.

Nous passons sur la fin de cette communication dont les expressions nous paraissent peu concorder avec les sentiments exprimés par Saint-Augustin, qui interrogeait bien les morts lorsqu'il évoquait l'Esprit de sa mère, ainsi qu'il le rapporte lui-même dans sa *Seizième Veille*, publiée par le *Sauveur des Peuples* (voir les n[os] 29 et suivants).

La septième communication, signée Uriel, qui accompagne la brochure, est dictée par *un Esprit menteur* (il le déclare lui-même) qui s'est paré du nom du vénérable curé d'Ars ; c'est donc le démon. Il est assez singulier de trouver dans son discours, au milieu d'une diatribe contre le Spiritisme et surtout contre ceux qui se livrent à son étude, cette phrase : *Plût à Dieu qu'ils se détrompent avant de rendre leur âme à leur créateur*.

Il faut en conclure que Satan s'amende, puisque les sentiments de charité et de repentance sont entrés dans son cœur, et qu'il *implore le secours de Dieu pour sauver ceux qu'il a mission de perdre*.

Plus loin, le même Esprit ajoute :

« Messieurs, toutes les communications des Esprits ne sont pas mensongères, mais *seules sont véritables, celles qui raffermissent les mortels sur la croyance dans la religion de Jésus-Christ*... »

Les spirites reconnaissent être en cela d'accord avec le démon qui a dicté la communication.

« On peut communiquer avec les bons Esprits, mais cette faveur est réservée aux âmes pures, en récompense de leurs vertus. »

Il faut constater qu'ici l'Esprit indiqué, enseigne la vérité en démentant les enseignements prêchés par l'auteur anonyme.

Enfin, il termine par cette déclaration, sur une question qui lui est posée à ce sujet :

« Mon origine est celle d'un ange, ma nature celle d'un démon, et mon existence présente et à venir, celle d'un réprouvé, d'un maudit, condamné aux peines éternelles. »

Que conclure de toutes ces communications obtenues par l'auteur anonyme, et sur lesquelles il appuie son raisonnement pour établir que le Spiritisme n'est pas conciliable avec le catholicisme?

Les Esprits qui se sont communiqués doivent être évidemment de bons Esprits, au point de vue de l'auteur, puisqu'ils recommandent aux fidèles de suivre *les enseignements de la Sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, de la soutenir, de la défendre... et qu'alors ils seraient sûrs d'obtenir de bonnes communications qui ne proviendraient pas de Satan, mais bien des bons Esprits;* d'un autre côté, les mêmes Esprits, évoqués par l'auteur, reconnaissent que les bons Esprits *viennent à l'appel de ceux qui ont une conduite régulière et l'âme pure*, à l'appel des *véritables chrétiens*, comme dit l'évêque d'Alger.

L'aveugle écrivain nous conduit à cette conclusion monstrueuse: Les enseignements de l'Eglise infaillible déclarent que les bons Esprits ne peuvent et ne doivent se communiquer aux personnes qui sont fidèles au culte catholique.

Or, les bons Esprits peuvent se communiquer à celles qui ont une conduite régulière, une âme pure.

Donc.... Ma foi, chers lecteurs, tirez vous-mêmes la conséquence ridicule résultant de ces singulières prémisses.

Une dernière réflexion pour un redressement élémentaire. C'est une simple question que nous adressons au rédacteur de la brochure : Comment peut-il se faire que l'Esprit Uriel, usurpateur du nom de Vianney, reconnu pour *un réprouvé, un maudit, condamné aux peines éternelles*, ait pu s'échapper de sa chaudière pour venir jaser ainsi avec son léger médium?

Nous nous doutons bien de la réponse : « C'est par la permission de Dieu. » Tel était le dénouement en usage chez les auteurs tragiques du temps de Sophocle et d'Euripide; quand l'auteur était embarrassé, il faisait descendre sur le théâtre, pour apporter le dénouement, l'une des divinités païennes. *Deus ex machinâ*.

Nous croyons, nous, que c'est par la force d'attraction spirituelle que se produisent les phénomènes spirites, dont les effets sont contraires à ceux de l'électricité; car, d'après la loi de cette dernière force physique, les fluides de même nom se repoussent, tandis que les résultats nous prouvent que les Esprits de même nature s'attirent.

Frères spirites, la charité nous commande de venir en aide au malheureux Esprit incarné qui a servi d'instrument pour commettre cette malencontreuse élucubration.

A. LEFRAISE.

SAGESSE ET FOLIE

Médium : M. Bréard.

Vraiment, partout, mon cher, on en conte de belles !
Savez-vous, en tous lieux, quelles sont les nouvelles?
On répète que vous, le digne rejeton
Des sages le plus sage, vous, un fils de Caton,
Accréditez sans honte une ancienne folie
Que, sous un nom nouveau, quelqu'intrigant publie.
On vous accuse enfin d'être... non pas un sot,
Mais... d'avoir tout l'aspect d'un fou, tranchons le mot.
— Et qui m'accuse ainsi? — Tous, c'est la voix publique.
— C'est trop, ou bien trop peu; mais puisque l'on critique,
Je voudrais obtenir d'un homme aussi pieux
Que vous êtes, dit-on, un avis sérieux.
Voyons, vous qui blâmez le matérialisme,
Quel reproche avez-vous à faire au Spiritisme?
De votre éloignement expliquez la raison.
— La raison, la raison... est... que c'est un poison
Qui détruit à plaisir les dogmes séculaires,
Soulève sans remords les pierres tumulaires,
Des peines de l'enfer dément l'éternité!...
Que dites-vous, mon cher, de cette énormité?
Tout fidèle chrétien doit lancer l'anathème
Contre l'impiété qui, brodant sur ce thème,
Blasphème, en émettant dans de pieux sermons
Un noir tissus d'horreurs, tramé par les démons!
— Les démons!... Voilà donc, sorti de votre bouche,
Ce mot, de tant d'erreurs l'origine et la souche...
Le démon! Savez-vous ce qu'il fit contre moi?
Par quels piéges cachés il me mit sous sa loi?
Depuis longtemps, hélas! l'ange de l'espérance
M'avait abandonné; brisé par la souffrance,
Ne découvrant partout qu'amère illusion,
J'avais fait un appel à la froide raison;
Je m'étais demandé quelle était la justice
De ce Dieu souverain qui régnait par caprice,
Au hasard dispersant la peine ou le bonheur;
Ecrasant l'innocent du poids de sa fureur,
Alors qu'à tous les yeux le criminel étale
Son droit d'impunité. Je cherchais la morale
Et je trouvais toujours cet abîme béant,
La mort!... venant ouvrir les portes du néant;
Ou ce bloc de granit, énervante barrière
A tout effort d'esprit opposant le *mystère*.
Je n'eus plus qu'un seul but alors, un seul désir:
A tout prix vivre heureux, m'adonner au plaisir.
Redoutant d'altérer ma fausse quiétude,
Pour quiconque implorait j'étais avare et rude;
Exigeant tout d'autrui, ne lui concédant rien,
Je méprisais le juif, me moquais du chrétien...
Eh! oui, j'en étais là; je reniais mon âme,
Je n'avais pour la foi que ridicule ou blâme;
L'être n'était pour moi qu'un amas de limon.
Je blasphémais le Ciel, plaisantais du démon,
Lorsqu'un jour, en mon cœur, cette douce science
Dont vous riez si fort ou traitez de démence,
Me fit voir du Seigneur l'immense majesté.
Je compris sa grandeur, sa puissante bonté,
Sa justice surtout, et mon âme altérée,
S'élevant tout amour vers la voûte éthérée
Implora la faveur de pouvoir approcher
De l'eau vive, coulant de l'éternel rocher.
Voilà de ce démon les cruels maléfices,
Il sait avec talent cacher ses artifices;
Car, si de la lumière un doux rayon à lui,
Si je crois en mon Dieu, je le dois à celui
Qui, dispersant au loin les épaisses ténèbres,
A dépouillé la mort de ses voiles funèbres,
Et, montrant à mes yeux un nouvel horizon,
A pu toucher mon cœur et vaincre ma raison.
Béni sois-tu de tous, démon plein d'imprudence,
Qui rallumes pour nous le flambeau d'espérance!
Viens nous prêcher l'Amour, la Foi, la Charité,
Et nous délivre ainsi de ta captivité.

EXPIATION D'UN ESPRIT

HISTOIRE MILITAIRE D'EUGÈNE DE BEAUHARNAIS

vice-roi d'Italie

DICTÉE A M[lle] ERMANCE DUFAUX, PAR UN ESPRIT REPENTANT

II

Les Français suivirent de près l'ennemi dans sa retraite; il y eut même des engagements partiels. L'archiduc Jean se reployait sur Ponteba avec le noyau de son armée; mais il avait eu soin d'envoyer des troupes dans différentes routes, afin de dépister ses en-

nemis; il ne prit pas même le temps de jeter des ponts sur le Tagliamento, qu'il passa à gué. Lorsque Eugène effectua ce passage à son tour, les ennemis étaient campés à Saint-Daniel.

Villa-Nova venait d'être prise par Desaix; l'archiduc, qui ne se souciait pas d'en venir aux mains, tenta de battre en retraite : mais son imprudence l'ayant fait trop tarder, il dut se résigner à se défendre, la ville de Saint-Daniel lui servant de point d'appui. Après quelques heures de combat, les Français se rendirent maîtres du cimetière, qui dominait une partie de la ville. Les Autrichiens battus sortirent de Saint-Daniel en désordre, suivis par un détachement qui les empêcha de se rallier. Les troupes françaises continuèrent à s'avancer, chassant les ennemis devant elles et dégageant les places qu'ils occupaient.

Le passage de l'Isonzo par le général Mac-Donald occasionna des escarmouches assez vives et refoula les Autrichiens, qui étaient devant cette rivière, dans les positions de Prevald et de Podwell. La première avait un fort en état de soutenir un siége; Mac-Donald se porta de ce côté avec l'une de ses deux divisions et envoya l'autre, commandée par le général Lamarque, sur Podwell; un combat s'y engagea et les Autrichiens furent battus. Pendant ce temps, l'autre division repoussait des hauteurs le général Zach et s'emparait du bourg de Prevald. Son fort ne fut pas attaqué; on se contenta de le bloquer.

Le prince Eugène, avec la plus grande partie de ses troupes, se dirigeait alors sur Tarvis, où étaient les retranchements ennemis; le fort de Malborghetto l'arrêta sur sa route; il commanda au général Desaix de forcer le village et les hauteurs, afin de se frayer un passage sur Tarvis : ces ordres furent exécutés de point en point.

Desaix chassa l'ennemi de la ville de Tarvis et marcha en avant; les retranchements autrichiens étaient en face du débouché de Tarvis, sur la rive droite de la Schliesa : le feu des ennemis qui les gardaient l'obligea à rebrousser chemin jusqu'au revers des montagnes. Il y fut rejoint par le général Fontanelli; celui-ci alla aussitôt au-devant du général Bonfanti qui venait renforcer Desaix.

Bonfanti attaqua le retranchement de gauche, qui était couvert par le bois de Flitschel et défendu par un abattis; les Autrichiens, voyant qu'il tendait à les envelopper, se hâtèrent de se jeter dans leur redoute de gauche, abandonnant leur retranchement aux Français qui y passèrent la nuit.

L'arrivée du général Baraguey d'Hilliers n'apporta pas aux troupes qui étaient à Tarvis tout l'avantage qu'elles eussent dû en tirer; au lieu d'agir de concert avec Desaix, il fit ses opérations sans s'inquiéter si elles concordaient avec les siennes. La tentative de Fontanelli pour rompre la communication des ennemis avec Weissenfels, qui eut réussi si l'on eut fait une diversion, n'eut pas de suite. Desaix et Baraguey d'Hilliers, voyant que leurs attaques partielles échouaient toujours, se décidèrent à attendre le prince Eugène.

Celui-ci était devant Malborghetto. Le 16 mai, il fit faire une reconnaissance autour du fort, afin de s'assurer positivement de ses moyens de défense et de sa position. Le lendemain 17, il acheva de le faire cerner par ses troupes et ordonna l'assaut; après un rude combat, tous les points furent forcés à la fois et la garnison ennemie, diminuée de moitié, fut faite prisonnière.

Eugène ayant détruit l'obstacle qui lui barrait le passage, se rendit à Tarvis; il prit sans perdre de temps ses mesures pour emporter les retranchements. Baraguey d'Hilliers fut chargé de prendre Greit et d'occuper la route de Weissenfels, afin de couper la retraite des ennemis sur cette ville. Pendant qu'il exécutait ce mouvement, Fontanelli attaquait la redoute de gauche; lorsqu'il l'eut prise, celle de droite fut évacuée devant les divisions du centre. Les Autrichiens ayant perdu successivement tous leurs points de défense, se retirèrent par la route de Weissenfels; mais à la nouvelle de l'approche du général Baraguey d'Hilliers, ils furent saisis d'une terreur panique et s'enfuirent en désordre vers Weissenfels.

(*A continuer.*)

VARIÉTÉS

Des phénomènes, inexplicables pour ceux qui ignorent la science spirite, continuent à se produire; chaque contrée, sans doute, doit avoir les siens. Le *Messager de Provenee* rapporte, comme les tenant d'une source certaine et véridique, des faits analogues à ceux qui se passaient il y a quelque temps à Hœrdt, dans le Bas-Rhin, et que nous avons publiés en leur temps. Ceux dont il est question dans le *Messager de Provence*, se sont passés à Pennes (Vaucluse); en voici la narration, tirée de ce journal :

« Un honnête cultivateur de cette commune voit dans sa maison, et depuis une quinzaine de jours, un bouleversement complet. Ses mulets, solidement attachés à leur ratelier ou à des anneaux, sont déliés on ne sait comment. Le chien de saint Antoine voit ouvrir sa loge par un être mystérieux. Ces bêtes, devenues libres, se hâtent de faire une apparition. On dirait qu'une main invisible les conduit auprès de leurs maîtres.

Dans les chambres, les meubles changent de place sans bruit; les sacs de farine sont défaits et un génie malfaisant fait répandre et mêler ce qu'ils contiennent avec des denrées de nature bien différente. Des corbeilles remplies de linge sont renversées. Un chandelier garni d'un cierge est placé sur une cheminée; un instant après, on retrouve le cierge sur un lit auquel il a mis le feu. Une lanterne est éteinte, au bout d'un moment on la trouve encore allumée, et les allumettes qui ont dû servir à cette fin sont retrouvées enflammées sur un tas de linge. A deux reprises, il a fallu éteindre un commencement d'incendie. Le beau-frère du propriétaire s'y est brûlé la main.

Aucun de ces faits surprenants, si ce n'est celui du cierge et des allumettes en feu, n'a eu lieu en présence des hommes qui gardent la maison, car depuis ces deux essais d'incendie, chaque appartement est rigoureusement surveillé.

L'explication de ces phénomènes est une chose trop ardue pour que je veuille l'entreprendre.

Plusieurs de ceux à qui les faits ont été rapportés ne veulent pas y croire. Comme Thomas, ils n'auront la foi que lorsqu'ils auront vu et touché. D'autres, les plus ignorants, parlent de revenants et de sortiléges. Les plus sages trouvent la cause de ce bouleversement dans le somnambulisme.

Ce n'est pas la première fois qu'on raconte de semblables faits. En surveillant soigneusement les personnes mêmes qui voient et constatent ces bizarreries, on est presque toujours sûr de trouver les causes de ces prétendus miracles. »

L'explication donnée par le *Messager de Provence* est loin d'être concluante. Nous serons obligé à nos correspondants de la contrée où se produisent ces phénomènes de nous tenir au courant des versions et des décovvertes faites à ce sujet; pour le moment nous nous bornons à enregistrer le fait.

—

On lit dans le *Courrier de la Gironde* :

« On écrit de Meppen (Hanovre), 30 septembre : Le village d'Esterwége a été, dimanche dernier, le théâtre d'une cérémonie singulière. Un prêtre, inconnu dans la paroisse, est monté en chaire après la messe et a prononcé, au nom de l'évêque d'Osnobruck, l'excommunication des époux L...

Les époux L... avaient été mariés l'an passé, suivant les rites ordinaires; mais on apprit ensuite qu'ils étaient alliés à un degré prohibé par les lois canoniques et avaient omis de demander une dispense. Ils étaient prêts à se soumettre à des pénitences privées, mais on voulut leur imposer une pénitence publique à laquelle ils se refusèrent. Par suite, on les a excommuniés. »

On se demande quel effet cela produira?

Le Directeur-Gérant : A. LEFRAISE.

BORDEAUX. — Imprimerie A.-R. CHAYNES, cours d'Aquitaine, 57.